I.R.E.M. de Paris
Université Paris Diderot
Bâtiment Sophie Germain
Case Courrier 7018
5 rue Thomas Mann
75205 Paris cedex 13

Secrétariat : +33 1 57 27 92 96
Fax : +33 1 57 27 92 91
Mél : irem_de_paris@ univ-paris-diderot.fr
Site : www.irem.univ-paris-diderot.fr

Paris, le 18 mars 2014

Fabrice Vandebrouck
Directeur de l'IREM de Paris
Président de l'Assemblée
des Directeurs d'IREM

A

Madame La Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche

Madame La Ministre,

Maître de conférences à l'Université Paris Diderot, habilité à diriger des recherches dans le domaine de la didactique des mathématiques, je dirige l'IREM de Paris (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques) à l'Université Paris Diderot et je suis depuis un peu plus d'une année Président du réseau national des IREM.

Alors que tous les textes et les discours ministériels mettent la formation des enseignants au cœur des priorités de l'Etat, qu'ils dénoncent également le manque de communication entre le monde de l'enseignement scolaire et le monde universitaire, je viens par ce courrier dénoncer les difficultés dans lesquelles votre ministère met notre réseau. Pourtant son activité est belle et bien d'œuvrer à la formation initiale et continue des enseignants de mathématiques, au rapprochement du primaire, du secondaire et du supérieur, à la transition entre les lycées et l'université, à la diffusion et à la popularisation des mathématiques auprès des jeunes et du grand public.

Les IREM sont en effet des structures universitaires, créées par décisions ministérielles dans les années soixante-dix afin de développer une formation continue de qualité pour les enseignants de mathématiques, basée sur un travail de recherche-action entre des professeurs de terrain et des universitaires. Il y a maintenant 26 IREM en France, environ un par académie. La force des IREM est de s'être constitués en réseau, avec en particulier une assemblée des directeurs d'IREM, un comité scientifique, pilote et garant de la qualité des recherches et ressources qui sont produites dans les IREM, et surtout des commissions inter-IREM, thématiques, qui permettent que les ressources, les initiatives locales, puissent être relayées au niveau national et puissent diffuser sur tout le territoire. Les IREM forment ainsi un réseau d'environ un millier d'enseignants et chercheurs, en mathématiques, histoire, épistémologie et didactique des mathématiques.

Les IREM et les commissions inter-IREM sont de fait de rares lieux où travaillent ensemble, sur des contenus ciblés, des enseignants du primaire, du secondaire et des enseignants du supérieur. Il existe par exemple une commission inter-IREM dédiée spécifiquement aux problèmes liés à la transition lycée-Université et qui a organisé en mai 2013 le colloque « *La réforme des programmes du lycée : et alors* ? » qui a réuni de nombreux enseignants de mathématique (même de physique) et dont les actes sont

diffusés depuis la rentrée dans les universités par le biais du réseau. Il existe également une commission inter-IREM sur l'usage des technologies par les enseignants, impliquée naturellement avec trois IREM dans la conception de la partie mathématique du MOOC EFAN « *Enseigner et Former avec le Numérique* », qui alimentera bientôt la plateforme FUN.

Les IREM sont naturellement des partenaires importants des ESPE, dont ils se sont rapprochés, sous des formes diverses, dans chacune des académies. Souvent les formateurs ESPE travaillent dans les IREM, qui sont aussi impliqués dans les formations initiales des enseignants en mathématiques. Deux commissions inter-IREM concernent ces formations initiales, des enseignants du primaire et du secondaire. Elles organisent chacune un colloque annuel réunissant majoritairement des formateurs en ESPE. Ces formations et ces colloques - aussi en direction des enseignants du supérieur : participation active des IREM à la formation des moniteurs, encadrement des nouveaux maîtres de conférences... – sont depuis toujours considérées comme des formations de qualité, car elles sont nourries par du travail dans des groupes IREM locaux.

Les IREM favorisent enfin la diffusion des mathématiques vers les élèves et le grand public. Ils organisent dans de nombreuses académies des rallyes, des stages d'accueil à l'université de collégiens et de lycéens, sous diverses formes. En particulier, ils contribuent grandement à rapprocher le monde du secondaire et le monde du supérieur – y compris des laboratoires de recherche dont ils sont proches, pour favoriser la transition secondaire - supérieur pour un maximum d'élèves.

Le modèle des IREM n'est donc pas un modèle à détruire mais bien au contraire un modèle à développer, à étendre à d'autres disciplines, pour mettre en œuvre les synergies que vous recherchez entre les ESPE et les départements disciplinaires dans les universités. Le réseau des IREM souhaite d'ailleurs se rapprocher du réseau des ESPE afin de promouvoir ce modèle de formation et de recherche, ancré sur un travail dans des groupes mixtes.

Pourtant ce modèle en réseau ne peut plus vivre aujourd'hui. Si le Ministère de l'Education Nationale (la DGESCO et les rectorats) continue à assurer sa part de financement du réseau, en permettant aux enseignants du primaire et du secondaire qui s'investissent dans les IREM de bénéficier de moyens en heures d'enseignement et en frais de déplacements, le Ministère de l'Enseignement Supérieur ne considère plus que les réseaux soient une plus-value aux travaux qui sont menés localement. Bien sûr, les financements existent, indirects, à travers les dotations aux universités. Mais devant leurs difficultés financières actuelles, certaines d'entre elles mettent en difficultés leurs IREM, ne republient pas les postes d'universitaires qui avait été créés à la mise en place des IREM, voire ferment leur IREM comme l'a décrété il y a quelques années l'Université de Picardie Jules Verne.

Aujourd'hui votre ministère lui-même ne souhaite plus financer le réseau. **C'est un bien mauvais signal pour que des universitaires continuent à se soucier des problèmes d'enseignement, de la formation des enseignants et des relations entre les lycées et l'Université. Le comité scientifique – réunissant des enseignants de tout statut – ne peut plus se réunir, les commissions inter-IREM ne peuvent plus remplir correctement leurs missions, un colloque prévu en juin sur l'utilisation des technologies et à destination des enseignants de collège est en péril.**

Je redis à nouveau que c'est un formidable gâchis. L'Etat se défait ainsi peu à peu d'une structure dont les budgets sont modestes : les dotations annuelles aux IREM dans les universités ne dépassent guère 10000 euros et le budget du réseau est estimé à 50000 euros pour un fonctionnement optimal ; les heures DGESCO pour les enseignants ne représentent que quelques dizaines de milliers d'euros ; une formation continue de qualité et déjà financée est ainsi disponible immédiatement auprès des rectorats. Le modèle est en outre soutenu par les deux ministères impliqués dans la formation des enseignants. Se priver d'un tel dispositif est contradictoire avec la dénonciation d'une soi-disant étanchéité entre le monde scolaire et le monde universitaire.

L'enseignement supérieur a ainsi tout intérêt à ce que les échanges au sein des IREM puissent non seulement perdurer, mais puissent également se développer dans d'autres disciplines. Ce pourrait être au sein des ESPE, déjà partenaires des IREM dans le cas des mathématiques. Détruire à petit feu ce système qui fonctionne pour peut-être essayer d'en inventer de nouveaux est en totale contradiction avec les discours et les textes actuels.

Je vous remercie, Madame La Ministre, pour l'attention que vous porterez à ce courrier et je vous prie de croire, malgré tout, à l'assurance de mon respect. Je reste à votre disposition si vous souhaitez me permettre de développer mes arguments.
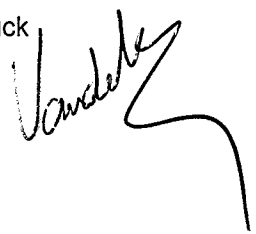
Pour l'ADIREM,
Fabrice Vandebrouck